

Conseils financiers

LCA.B3



Collège d'Alma
EXPERTIS Formation continue

Avec nous tout au long de la vie...



DESCRIPTION

Le programme Conseils financiers s'adresse aux personnes qui travaillent ou qui ont travaillé à titre de caissier dans une institution financière et qui désirent accéder à un poste d'agent-conseil en services financiers.

Il propose un apprentissage progressif des compétences qui permet aux participants d'accéder à des postes de différents niveaux.

Le programme est d'une durée de 615 à 660 heures et comprend au total 13 cours, dont 12 sont obligatoires. Le dernier cours du programme est facultatif et permet à l'apprenant d'acquérir, s'il le juge à propos, une plus grande expertise en matière de crédit hypothécaire.

BUTS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION

- ◆ Rendre la personne compétente dans l'exercice de la fonction d'agent-conseil en services financiers.
- ◆ Assurer l'intégration de la personne à la vie professionnelle.
- ◆ Favoriser l'évolution de savoirs professionnels chez la personne.
- ◆ Favoriser la mobilité professionnelle de la personne.

BUTS SPÉCIFIQUES DE LA FORMATION

Au terme de sa formation, le participant sera en mesure d'accomplir toutes les tâches dévolues à l'agent-conseil en services financiers. Plus précisément, il sera capable :

- ◆ D'examiner des états financiers.
- ◆ De décrire les produits et services financiers complémentaires.
- ◆ D'utiliser, à des fins de conseil à la clientèle, l'information à caractère macroéconomique.

COLLÈGE D'ALMA

675, boulevard Auger Ouest
Alma (Québec) G8B 2B7
Téléphone : 418 668-7948
Télécopieur : 418 668-4458
Courriel : dfc@calma.qc.ca
www.calma.qc.ca/expertis

- ◆ D'expliquer les dispositions légales relatives au secteur financier.
- ◆ D'interpréter les règles fiscales utiles à un particulier.
- ◆ De proposer le mode de financement d'un projet de base à partir de calculs financiers.
- ◆ D'appliquer les procédures techniques et opérationnelles liées au crédit à la consommation, au crédit hypothécaire, au recouvrement et à la succession.
- ◆ D'utiliser des stratégies de vente et de mise en marché.
- ◆ De compléter le profil financier d'un client.
- ◆ De déterminer le mode de financement d'un projet complexe à partir de calculs financiers.
- ◆ De développer des habiletés en vente et conseils financiers.
- ◆ De négocier avec le client.
- ◆ De recommander différents types de placement et d'investissement.
- ◆ D'esquisser un programme de produits et services financiers en assurance, épargne, crédit à la consommation et succession.
- ◆ D'esquisser un programme de produits et services financiers en matière de crédit hypothécaire.

CONTENU DU PROGRAMME

Numéro	Description	Pondération	Unités	Heures
ÉTAPE 1 NIVEAU POUR DEVENIR AGENT DE SERVICE À LA CLIENTÈLE				
383-902-BB	Initiation à l'économie	2-1-3	2	45
410-805-BB	Finance, produits et services financiers	2-2-4	2,66	60
410-806-BB	Notions de droit du secteur financier	2-1-3	2	45
410-807-BB	Fiscalités des particuliers	2-2-4	2,66	60
410-808-BB	Éléments de base en méthodologie financière	2-1-3	2	45
410-809-BB	Initiation au crédit à la consommation, au crédit hypothécaire, au recouvrement et à la succession	2-2-2	2	60
ÉTAPE 2 NIVEAU POUR DEVENIR AGENT-CONSEIL EN SERVICES FINANCIERS				
410-811-BB	Vente et mise en marché	2-1-2	1,66	45
410-812-BB	Profil financier du client	1-2-3	2	45
410-813-BB	Méthodologie financière	1-2-3	2	45
410-814-BB	Approche client et négociation	2-1-3	2	45
410-815-BB	Placement des particuliers	2-2-4	2,66	60
410-816-BB	Approche conseil I	2-2-4	2,66	60
ÉTAPE 3 SPÉCIALISATION				
	Approche conseil II (crédit hypothécaire)	1-2-3	2	45
Total des heures de formation			28,30	660

CONDITIONS D'ADMISSION

- ◆ Posséder un diplôme d'études secondaires ou une formation jugée suffisante par le collège.
- ◆ Satisfaire aux conditions d'admission par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ADMISSION

- ◆ Posséder une expérience de travail de 6 mois dans une institution financière.

FRAIS D'ADMISSION

- ◆ 30 \$ pour les frais d'admission (non remboursable).

FRAIS DE FORMATION

- ◆ Pour un cours de 45 heures : 525 \$
- ◆ Pour un cours de 60 heures : 675 \$